



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND
MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 1 PARIS, 2017-01

Général

[2017/001](#) Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires : mise à jour de la base de données sur l'Internet

Ravageurs

[2017/002](#) Éradication d'*Anoplophora glabripennis* à Winterthur, Suisse
[2017/003](#) Éradication d'*Anoplophora glabripennis* à St Georgen bei Obernberg, Autriche
[2017/004](#) Premier signalement d'*Anoplophora glabripennis* au Monténégro
[2017/005](#) *Anoplophora glabripennis* trouvé dans le département de l'Ain, France
[2017/006](#) Nouveau foyer d'*Anoplophora glabripennis* dans le Bayern, Allemagne
[2017/007](#) Mise à jour sur la situation d'*Anoplophora chinensis* en Suisse
[2017/008](#) Nouveau foyer d'*Anoplophora chinensis* en Lombardia, Italie
[2017/009](#) Premier signalement de *Thrips setosus* au Royaume-Uni
[2017/010](#) Premier signalement de *Thrips setosus* en France
[2017/011](#) Premier signalement de *Thrips setosus* en Croatie
[2017/012](#) Premier signalement de *Thrips setosus* en Allemagne
[2017/013](#) *Diabrotica virgifera virgifera* n'est plus présent en Belgique

Maladies

[2017/014](#) Détection et éradication de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* en Allemagne
[2017/015](#) *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
[2017/016](#) Premier signalement de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *oortii* sur *Petunia* en Pologne et éradication
[2017/017](#) Mise à jour sur la situation de *Ralstonia solanacearum* aux Pays-Bas
[2017/018](#) *Ralstonia solanacearum* détecté sur *Rosa* en Pologne
[2017/019](#) *Ralstonia solanacearum* à nouveau trouvé sur pommes de terre de consommation en Pologne
[2017/020](#) Premier signalement de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' sur carotte en Israël
[2017/021](#) Premier signalement de *Phytophthora chrysanthemi* en Allemagne

Plantes envahissantes

[2017/022](#) Premier signalement de *Salvinia molesta* aux Îles Canaries, Espagne
[2017/023](#) *Solanum elaeagnifolium* en Tunisie
[2017/024](#) Premier signalement de *Sporobolus neglectus* en Hongrie
[2017/025](#) Distribution des plantes envahissantes dans les environnements urbains en République tchèque
[2017/026](#) Projet LIFE : Réduire la menace des plantes exotiques envahissantes dans l'UE par le biais de l'analyse du risque phytosanitaire en soutien au Règlement de l'UE 1143/2014
[2017/027](#) 15ème Symposium international sur les plantes aquatiques (Queenstown, NZ, 2018-02-18/23)

2017/001 Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires : mise à jour de la base de données sur l'Internet

Les Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires (PP1) décrivent la conduite des essais d'évaluation biologique des produits phytosanitaires contre des organismes nuisibles spécifiques. Elles s'adressent aux institutions, autorités responsables de l'homologation, instituts publics ou entreprises privées responsables de ces essais. Depuis février 2009, la série complète des Normes OEPP PP1 (plus de 290 normes couvrant une vaste gamme de cultures et d'organismes nuisibles) est disponible dans une base de données en ligne. Toutes les Normes peuvent être facilement téléchargées sous forme de fichiers PDF en utilisant un outil de recherche simple. Toutes les Normes générales (par ex. mise en place, conduite, analyse des essais et présentation des rapports, phytotoxicité, effets sur les cultures suivantes, analyse du risque de résistance, usages mineurs) sont en accès libre. L'accès aux normes spécifiques (par ex. pucerons sur pomme de terre, désherbage des céréales) est soumis au paiement d'une cotisation annuelle. L'abonnement se fait en ligne via la base de données. Pour plus d'informations sur le contenu de la base de données et les abonnements, veuillez consulter notre page Internet : <http://www.eppo.org/DATABASES/pp1/pp1.htm>

La base de données a été mise à jour avec les normes nouvelles et révisées adoptées par le Conseil de l'OEPP en septembre 2016.

Normes spécifiques

- PP 1/293 (1) *Nasonovia ribisnigri* et autres pucerons sur laitue (nouvelle)
- PP 1/294 (1) *Ceutorhynchus picitarsis* (nouvelle)
- PP 1/295 (1) *Helicoverpa armigera* sur légumes et plantes ornementales (nouvelle)
- PP 1/272 (2) Maladies foliaires du maïs (révisée)

Normes générales

- PP 1/291 (1) Évaluation de l'influence des adjuvants ajoutés en cuve sur l'efficacité des produits phytosanitaires (nouvelle)
- PP 1/292 (1) Nettoyage du matériel de traitement - aspects liés à l'efficacité (nouvelle)

Accès direct à la base de données : <http://pp1.eppo.int>.

Par ailleurs, 21 nouveaux tableaux d'extrapolation associés à la Norme OEPP PP 1/257 *Extrapolations pour l'efficacité et la sélectivité pour les usages mineurs* ont été adoptés.

Les tableaux d'extrapolation sont disponibles ici : http://www.eppo.int/PPPRODUCTS/minor_uses/minor_uses.htm

Source: Secrétariat de l'OEPP (2016-12).

Mots clés supplémentaires : OEPP, publication

2017/002 Éradication d'*Anoplophora glabripennis* à Winterthur, Suisse

En juillet 2012, *Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé à Winterthur, canton de Zürich (SI OEPP 2013/049). Des mesures d'éradication ont été immédiatement mises en œuvre et comprenaient la destruction des arbres infestés et potentiellement infestés, ainsi qu'un suivi intensif par des chiens renifleurs, des grimpeurs d'arbres et des inspections visuelles. Depuis 2013, aucun signe d'activité d'*A. glabripennis* n'a été trouvé (c'est-à-dire aucun adulte, larve, œuf, trou de sortie, excréments, sites d'alimentation pour l'oviposition et la maturation). Le 2016-12-06, l'ONPV de Suisse a officiellement déclaré qu'*Anoplophora glabripennis* a été éradiqué à Winterthur.

En outre, l'ONPV de Suisse a informé le Secrétariat de l'OEPP de la situation actuelle d'*A. glabripennis* sur d'autres sites où des mesures officielles sont toujours mises en œuvre. Il est noté qu'au cours des prospections de 2016, *A. glabripennis* n'a pas été trouvé sur ces sites, ni dans aucune autre partie de la Suisse.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en Suisse est officiellement déclaré ainsi : Transitoire : seulement dans certaines zones (Brünisried [notification : 2011-09-28], Marly [notification : 2014-08-13] et Berikon [notification : 2015-10-19]), en cours d'éradication.

Source: ONPV de Suisse (2016-12).

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, éradication

Codes informatiques : ANOLGL, CH

2017/003 Éradication d'*Anoplophora glabripennis* à St Georgen bei Obernberg, Autriche

L'ONPV d'Autriche a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que le foyer isolé d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) découvert en 2012 à Geinberg près de St Georgen bei Obernberg, Oberösterreich (SI OEPP 2013/163) a été éradiqué avec succès. Des prospections intensives étaient conduites depuis septembre 2012 dans la zone délimitée, et aucune nouvelle infestation ou spécimen vivant n'a été trouvé. L'ONPV note qu'étant donné l'éradication réussie de l'infestation de Braunau-am-Inn en 2012 (SI OEPP 2013/163), il ne reste qu'une seule zone délimitée en cours d'éradication en Autriche, à Gallspach (foyer trouvé en novembre 2013).

Source: ONPV d'Autriche (2016-12).

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, éradication

Codes informatiques : ANOLGL, AT

2017/004 Premier signalement d'*Anoplophora glabripennis* au Monténégro

Au Monténégro, *Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois le 2015-10-26 dans la municipalité de Budva sur un saule (*Salix* sp.). L'origine du foyer n'est pas connue. L'arbre infesté a été immédiatement détruit et des mesures phytosanitaires ont été mises en œuvre.

La situation d'*Anoplophora glabripennis* au Monténégro peut être décrite ainsi : **Transitoire, trouvé pour la première fois en 2015 à Budva, en cours d'éradication.**

Source: INTERNET
Food safety, veterinary and phytosanitary sectors. Montenegro (in Montenegrin). News.
<http://www.vet.uprava.gov.me/vijesti/154904/Odbor-udruzenja-sumarstva-i-drzne-djelatnosti-upoznat-sa-novim-stetnim-organizmom.html>
<http://www.vet.uprava.gov.me/vijesti/154120/Potvrda-prvog-nalaza-stetnog-organizma-Anoplophora-glabripennis-Motschulsky.html>
<http://www.uip.gov.me/vijesti/154232/Nateritoriji-Opstine-Budva-pronaden-stetni-organizam-koji-izaziva-susenje-listopadnog-drveca.html>

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ANOLGL, ME

2017/005 *Anoplophora glabripennis* trouvé dans le département de l'Ain, France

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première détection d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) dans le département de l'Ain. Le 2016-08-16, un adulte a été trouvé par un membre du public sur sa terrasse dans la municipalité de Divonne-les-Bains. Les autorités officielles ont été informées le 2016-08-25 et des signes de présence de l'insecte ont été observés sur 11 *Acer* le 2016-09-08. L'identité du ravageur a été confirmée le 2016-09-14 par le laboratoire de référence français. Tous les *Acer* infestés ont été détruits deux jours plus tard par broyage et incinération. Des sessions de formation ont été organisées pour les parties prenantes officielles et locales prenant part à la gestion du ravageur. Une campagne d'information a été lancée pour sensibiliser le public, et une plateforme dédiée a été ouverte pour recueillir les déchets verts.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en France est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de France (2016-11).

INTERNET
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes. <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/capricornes-asiatiques>

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLGL, FR

2017/006 Nouveau foyer d'*Anoplophora glabripennis* dans le Bayern, Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la découverte d'un nouveau foyer d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP), dans la municipalité de Murnau (district de Garmisch-Partenkirchen) dans le Bayern (voir également SI OEPP 2016/031, 2014/184, 2016/116). Le 2016-10-25, un membre du public a informé le service de la protection des végétaux de la présence de symptômes suspects sur des arbres. Le lendemain, des inspecteurs phytosanitaires ont observé des symptômes sur *Aesculus* et *Acer*, et prélevé des échantillons sur une ponte. Le ravageur a été identifié par PCR et séquençage. Des enquêtes officielles sont en cours pour délimiter la zone infestée. Jusqu'à présent, 19 arbres (17 *Acer* et 2 *Aesculus*) ont été trouvés infestés par *A. glabripennis* dans des jardins publics et privés, ainsi que le long d'une voie ferrée. Les arbres infestés présentaient des trous de forage, des sites de ponte (récents et anciens), des branches en partie mortes et des branches cassées. Des mesures officielles sont mises en œuvre pour éradiquer le ravageur. La prospection visant à définir des zones délimitées s'achèvera avant fin janvier 2017 et la destruction des arbres est prévue en mars 2017. Les prospections se poursuivront, y compris par l'inspection visuelle des arbres, des pièges à phéromone, des arbres-pièges et des chiens renifleurs.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, uniquement dans certaines localités, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Allemagne (2017-01).

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLCN, DE

2017/007 Mise à jour sur la situation d'*Anoplophora chinensis* en Suisse

En Suisse, *Anoplophora chinensis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en juillet 2006 dans la municipalité de Boswil (canton d'Aargau). Seules 1 femelle adulte et 1 larve avaient été trouvées en association avec 1 lot de bonsaïs (6 *Acer palmatum*) importés du Japon. Avant destruction du lot, l'examen minutieux et la dissection des 6 *A. palmatum* avait permis de trouver 1 seul trou de sortie, indiquant que la femelle capturée était la seule ayant émergé. En outre, 2 galeries larvaires avaient été trouvées, l'une communiquant avec le trou de sortie ci-dessus, l'autre sûrement creusée par la larve vivante trouvée. L'établissement du ravageur a été jugé fortement improbable (pas de possibilité d'établir une descendance), mais des prospections officielles annuelles ont été conduites à Boswil jusqu'en 2013. Des chiens renifleurs ont également été utilisés en 2012 et 2013 pour détecter le ravageur. Aucun spécimen ou signe de présence d'*A. chinensis* n'a été trouvé, et il peut être conclu qu'*A. chinensis* n'est plus présent à Boswil.

L'ONPV de Suisse rappelle qu'en 2014, 1 adulte d'*A. chinensis* avait été trouvé dans un jardin privé à Sirnach (canton de Thurgau - SI OEPP 2014/182). Aucune autre découverte n'a eu lieu depuis ce signalement isolé, mais des mesures officielles (y compris des prospections) sont toujours mises en œuvre avant que l'éradication puisse être déclarée.

La situation d'*Anoplophora chinensis* en Suisse peut être décrite ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Source: ONPV de Suisse (2012-12).

Photos : *Anoplophora chinensis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLCN, CH

2017/008 Nouveau foyer d'*Anoplophora chinensis* en Lombardia, Italie

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la découverte d'un nouveau foyer d'*Anoplophora chinensis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) dans la région Lombardia. En août 2016, une petite infestation a été détectée dans la municipalité de Sirmione (province de Brescia). Des prospections intensives ont trouvé 29 arbres (*Acer saccharinum*, *Acer palmatum*, *Acer negundo*, *Corylus* sp.) infestés par *A. chinensis* dans des parcs et des jardins, avec des dégâts faibles. L'identité du ravageur a été confirmée par des méthodes morphologiques et moléculaires. L'origine du foyer n'est pas connue. Il est rappelé que 2 autres foyers avaient auparavant été trouvés dans la province de Brescia (Montichiari en 2007 et Gussago en 2008). Comme dans tous les autres cas, des mesures phytosanitaires ont été immédiatement mises en œuvre pour éradiquer le ravageur, conformément à la Décision d'exécution de l'UE 2012/138.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora chinensis* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines parties du pays.**

Source: ONPV d'Italie (2016-11).

Photos : *Anoplophora chinensis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLCN, IT

2017/009 Premier signalement de *Thrips setosus* au Royaume-Uni

L'ONPV du Royaume-Uni a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Thrips setosus* (Thysanoptera : Thripidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) sur son territoire. Le 2016-11-02, le ravageur a été trouvé dans une culture commerciale de poinsettias (*Euphorbia pulcherrima*) sous serre dans le West Sussex. *T. setosus* a été trouvé au cours d'inspections visant un autre ravageur (*Bemisia tabaci*). Des thrips ont été trouvés à la face inférieure des feuilles de poinsettia. Les feuilles infestées présentaient des brûlures légères à leur face supérieure et des zones coalescentes de dégâts importants causés par des thrips à leur face inférieure. Un échantillon de feuilles avec plusieurs spécimens de thrips (1 femelle, 1 mâle et 4 larves) a été collecté et envoyé au laboratoire aux fins du diagnostic. L'identité du ravageur a été confirmée à l'aide de méthodes morphologiques le 2016-11-04. La moitié de cette serre d'environ 4 ha était occupée par des poinsettias prêts pour la vente en novembre/décembre. Un des blocs de la serre contenait également des *Cyclamen coum*. Il est noté que des adventices-hôtes, telles qu'*Heracleum sphondylium*, *Lamium purpureum* et *Urtica dioica*, sont probablement présentes à la périphérie des parcelles agricoles autour de la serre. L'origine du foyer n'est pas connue, mais il est rappelé que *T. setosus* a été trouvé à plusieurs reprises aux Pays-Bas. Aucune mesure officielle n'a été prise, mais recommandation a été faite au producteur de prendre des mesures pour limiter la dissémination de *T. setosus*, dont la destruction des plantes fortement infestées et l'application d'insecticides.

Le statut phytosanitaire de *Thrips setosus* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi : **Présent (limité)**.

Source: ONPV du Royaume-Uni (2016-11).

Photos : *Thrips setosus*. <https://gd.eppo.int/taxon/THRISE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : THRISE, GB

2017/010 Premier signalement de *Thrips setosus* en France

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Thrips setosus* (Thysanoptera : Thripidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) sur son territoire. En septembre 2016, *T. setosus* a été trouvé sur des *Hydrangea* sp. cultivés dans une serre du sud de la France (département du Var). L'identité du ravageur a été confirmée par des méthodes morphologiques. Aucune mesure officielle n'a été prise.

Le statut phytosanitaire de *Thrips setosus* en France est officiellement déclaré ainsi : **Présent, uniquement dans certaines zones**.

Source: ONPV de France (2016-11).

Photos : *Thrips setosus*. <https://gd.eppo.int/taxon/THRISE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : THRISE, FR

2017/011 Premier signalement de *Thrips setosus* en Croatie

En Croatie, *Thrips setosus* (Thysanoptera : Thripidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en mai 2016 sur des *Hydrangea* en pot dans une pépinière de plein air à Turanj. Au cours d'une inspection phytosanitaire de routine, des dégâts inhabituels ont été observés sur les feuilles des *Hydrangea*. Une infestation très faible (adultes et larves) et des dégâts caractéristiques de thrips (taches argentées avec des excréments sombres à la face inférieure des feuilles) ont été observés sur les plantes infestées. Plusieurs femelles adultes ont été identifiées comme étant *T. setosus* sur la base des caractères morphologiques. L'identification a été confirmée par le centre de référence national (NVWA) de Wageningen (NL). L'origine de l'infestation n'est pas connue, mais elle pourrait être liée à des importations de plantes d'*Hydrangea* des Pays-Bas. En raison de la forte polyphagie de *T. setosus* et de sa capacité à transmettre des virus, l'ONPV estime qu'il pourrait présenter un risque pour les cultures légumières en Croatie, en particulier pour les tomates, poivrons et concombres sous serre. Une prospection spécifique est donc prévue en 2017.

Le statut phytosanitaire de *Thrips setosus* en Croatie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans une localité**.

Source: ONPV de Croatie (2016-10).

Photos : *Thrips setosus*. <https://gd.eppo.int/taxon/THRISE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : THRISE, HR

2017/012 Premier signalement de *Thrips setosus* en Allemagne

En Allemagne, *Thrips setosus* (Thysanoptera : Thripidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2015 sur des *Hydrangea* destinés à la production de fleurs coupées par le Service de la protection des végétaux de Hamburg. En 2016, d'autres observations ont été signalées dans le Baden-Württemberg. Une prospection spécifique sur *T. setosus* figurera dans le programme de surveillance nationale en 2017.

Le statut phytosanitaire de *Thrips setosus* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Présent, quelques signalements, pas encore confirmé par prospection.**

Source: ONPV d'Allemagne (2016-10).

Photos : *Thrips setosus*. <https://gd.eppo.int/taxon/THRISE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : THRISE, DE

2017/013 *Diabrotica virgifera virgifera* n'est plus présent en Belgique

L'ONPV de Belgique a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que *Diabrotica virgifera virgifera* (Coleoptera : Chrysomelidae - Liste A2 de l'OEPP) n'est plus présent sur son territoire. L'ONPV rappelle qu'un petit nombre de spécimens avaient été capturés aux environs de l'aéroport de Bruxelles-National (Machelen) en juillet 2014 (SI OEPP 2014/143). Des mesures d'urgence avaient été prises de juillet à novembre 2014 (Décrets ministériels des 25 juillet et 12 novembre 2014). Les mesures d'urgence ont été abrogées en novembre 2014, mais les autorités régionales ont poursuivi les prospections sur *D. virgifera virgifera*. En 2015 et 2016, aucun individu n'a été capturé dans les pièges placés aux environs du site de détection en 2014 à Machelen. En outre, aucune autre détection n'a été signalée par le réseau de surveillance qui s'est concentré sur les zones à risque, telles que les routes principales et aires de stationnement, et les environs des aéroports.

Le statut phytosanitaire de *Diabrotica virgifera virgifera* en Belgique est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible présent autrefois.**

Source: ONPV de Belgique (2016-12).

Photos : *Diabrotica virgifera virgifera*. <https://gd.eppo.int/taxon/DIABVI/photos>

Mots clés supplémentaires : absence

Codes informatiques : DIABVI, BE

2017/014 Détection et éradication de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* en Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* a été trouvé en août 2016 sur des boutures racinées d'*Euphorbia pulcherrima* (cv. 'Christmas feelings glitter') dans une serre d'une pépinière de Niedersachsen. La pépinière a envoyé un échantillon de plantes au service de la protection des végétaux. En septembre 2016, la bactérie a été identifiée par isolement et séquençage de l'ADN. Le pathogène a probablement été introduit avec des boutures importées d'Ouganda. La présence de la bactérie dans ce pays n'est toutefois pas connue. Des mesures de désinfection ont été prises dans la pépinière pour éviter toute dissémination. Des enquêtes de traçabilité en aval ont été lancées car le lot concerné avait déjà été livré à d'autres sites au moment de l'inspection officielle. Ces enquêtes portaient également sur les boutures de deux autres variétés, 'Christmas Feelings Wonder' and 'Christmas Feelings Red', qui auraient également pu être infectées. Les enquêtes ont montré que des plantes potentiellement infectées avaient été livrées à 7 autres pépinières de Niedersachsen, et le pathogène a été détecté ou soupçonné dans 4 d'entre elles. Des mesures phytosanitaires officielles ont été mises en œuvre dans toutes les pépinières concernées. Toutes les plantes infectées ont été détruites et, par mesure de précaution, les plantes soupçonnées d'être infectées ont été mises en quarantaine. Elles ont fait l'objet d'inspections intensives, mais aucune autre infection n'a été trouvée et les mesures phytosanitaires officielles ont été suspendues. L'ONPV allemande conclut que les mesures d'éradication ont été appliquées avec succès.

L'ONPV rappelle que *C. flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* avait été trouvé pour la première fois en Allemagne en 2014 en Nordrhein-Westfalen en une seule occasion, mais n'avait plus été signalé par la suite. Le pathogène ne peut probablement pas s'établir à l'extérieur en Allemagne, car les conditions climatiques ne conviennent pas à sa plante-hôte *Euphorbia pulcherrima*. Une ARP express a conclu que, malgré les informations limitées dans la littérature, la bactérie pourrait présenter un risque pour la production de poinsettias et que son introduction dans les systèmes de production sous serre doit être évitée. L'ARP recommande également qu'en cas de foyer toutes les plantes infectées soient détruites et que des mesures de désinfection (installations, outils et machines) soient prises.

Le statut phytosanitaire de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Absent, éradiqué.**

Source: ONPV d'Allemagne (2016-12).

INTERNET

JKI. Express PRA for *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*.

http://pflanzengesundheit.jki.bund.de/dokumente/upload/43f1a_curtobacterium-flaccumfaciens-pv-poinsettiae_express-pra_en.pdf

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CORBPO, DE

2017/015 *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Pourquoi : *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* a été décrit en 1942 aux États-Unis et est associé à une maladie du poinsettia (taches foliaires, pourriture des tiges et chancres). Étant donné la détection récente de la bactérie en Allemagne, les foyers occasionnels dans plusieurs pays européens, et les conclusions des ARP néerlandaise et

allemande qui soulignent les risques potentiels pour la production de poinsettias sous serre, le Secrétariat de l'OEPP a décidé d'ajouter cette bactérie à la Liste d'Alerte.

Où : il existe très peu de données dans la littérature sur la répartition de *C. flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. La plupart des signalements sont assez anciens et n'ont pas pu être confirmés par des publications plus récentes. La liste ci-dessous est donc indicative et ne reflète peut-être pas la situation de la bactérie dans les pays mentionnés.

Région OEPP : Absent.

La bactérie a toutefois été signalée occasionnellement dans plusieurs pays. Au Royaume-Uni, elle a été isolée en 1984 mais n'a pas été signalée depuis. En Slovénie, elle a été trouvée en 2008 dans une pépinière sur du matériel végétal importé d'Allemagne, mais n'a plus été détectée par la suite. En Allemagne, elle a été trouvée à deux reprises (Nordrhein-Westfalen en 2014, Niedersachsen en 2016) dans des pépinières sous serre, mais elle a été éradiquée avec succès.

Amérique du Nord : États-Unis (Alabama, California, Florida, Hawaii, Maryland, Nebraska, New Jersey, New York, North Dakota, Pennsylvania).

Amérique du Sud : Venezuela.

Océanie : Nouvelle-Zélande (North Island).

Sur quels végétaux : *Euphorbia pulcherrima* (poinsettia) est le seul hôte naturel connu.

Dégâts : les premiers symptômes sont des stries aqueuses sur les tiges vertes, qui peuvent s'étendre aux pétioles des feuilles et aux feuilles. Des taches foliaires, une défoliation et une coloration anormale brune des tissus vasculaires sont également observées. Un liquide brun doré peut s'écouler des tiges cassées et des lésions foliaires. Les infections sévères entraînent des fissures longitudinales sur les pédoncules des feuilles. Les boutures provenant de plantes infectées peuvent avoir un mauvais développement ou ne pas se développer. Les données sur la biologie de la bactérie manquent, mais la sévérité de la maladie peut être favorisée par les températures élevées, les conditions humides et les apports d'azote importants. Les infections peuvent être latentes. Aucune donnée quantitative n'est disponible au sujet des pertes, mais des dégâts importants sont signalés.

Dissémination : la maladie se dissémine par les boutures infectées, et probablement par les éclaboussures (par ex. avec l'irrigation par aspersion), les outils et les employés. À longue distance, le commerce de plantes infectées est probablement la filière principale d'introduction et de dissémination de la maladie.

Filières : végétaux destinés à la plantation (y compris boutures) d'*E. pulcherrima* provenant de pays où la bactérie est présente.

Risques éventuels : Les poinsettias sont des plantes d'intérieur prisées dans la région OEPP, communément associées à Noël. Des données manquent sur l'impact économique de *C. flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* dans les cultures de poinsettia, mais des dégâts ont été signalés et aucun traitement curatif n'existe une fois que la bactérie a été introduite dans un système de production. La lutte contre la maladie repose sur la destruction rapide des plantes infectées, l'application de mesures prophylactiques strictes (par ex. désinfection des surfaces et des outils) et l'utilisation de matériel végétal sain. Étant donné les infections latentes, il est également noté que l'analyse des plantes-mères avant le prélèvement des boutures aiderait à enrayer la maladie. En 2014, les ARP néerlandaise et allemande ont conclu que *C. flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* pourrait présenter un risque pour la production de poinsettias. Aux Pays-Bas, l'ONPV a conclu que les producteurs devaient être informés des risques, et la bactérie a été incluse dans la prospection nationale de 2015. En Allemagne,

des mesures d'éradication (destruction des plantes infectées, désinfection) ont été prises dès la découverte de la bactérie. Le manque d'informations sur *C. flaccumfaciens* pv. *poinsettiae* complique l'analyse du risque et la rend fortement incertaine, mais il semble prudent se sensibiliser les parties prenantes de la production de poinsettias à cette maladie.

Sources

- Benko Beloglavec A, Ličen R, Seljak G, Šnajder Kosi K, Grando Z, Lešnik, Pavlič Nikolič E (2009) [New pests detected on plants moved from member states of the European Union or during the production in Slovenia in 2008]. Proceedings of the 9th Slovenian Conference on Plant Protection (Nova Gorica, SI, 2009-03-04/05), 483-487 (in Slovene).
- Bradbury JF (1991) *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. IMI Descriptions of Fungi and Bacteria No. 1045. *Mycopathologia* 115, 53-54.
- CABI (2000) *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. Distribution Maps of Plant Diseases no. 550. CABI, Wallingford (GB), 2 pp.
- INTERNET (last accessed 2017-01)
- Alabama A&M and Auburn Universities. Alabama Cooperative Extension System. Poinsettia diseases and their control. <http://www.aces.edu/pubs/docs/A/ANR-1272/ANR-1272.pdf>
 - CABI Crop Protection Compendium. Basic datasheet *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. <http://www.cabi.org/cpc/datasheet/15341>
 - JKI (2014-09-17) Express PRA for *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. http://pflanzengesundheits.jki.bund.de/dokumente/upload/43f1a_curtobacterium-flaccumfaciens-pv-poinsettiae_express-pra_en.pdf
 - NPPO, the Netherlands (2014-12-18) Quick scan for *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. <https://english.nvwa.nl/topics/pest-risk-analysis/documents/communicatie/diversen/archief/2016m/quickscan-curtobacterium-flaccumfaciens-pv-poinsettiae>
 - PennState Extension. Poinsettia diseases. <http://extension.psu.edu/pests/plant-diseases/all-fact-sheets/poinsettia-diseases>
 - University of California. Agriculture & Natural Resources. UC-IPM. Floriculture and ornamental nurseries. Poinsettia. <http://ipm.ucanr.edu/PMG/r280112511.html>
 - Widely Prevalent Bacteria of the United States. *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. <https://www.prevalentbacteria.org/subject.cfm?id=56522>
- McFadden LA (1959) Bacterial blight of poinsettia. Proceedings of the Florida State Horticultural Society 72, 392-394.
- McFadden LA, Creager DB (1960) Recent occurrence of bacterial blight of poinsettia in Florida. *Plant Disease Reporter* 44(7), 568-571.
- Pirone PP, Bender TR (1941) A new bacterial disease of poinsettia. N.J. Agric. Exp. Stn. Nursery Disease Notes 14, 13-16.
- Starr MP, Pirone PP (1942) *Phytomonas poinsettiae* n. sp., the cause of a bacterial disease of poinsettia. *Phytopathology* 32(12), 1076-1081.
- Trujillo GE, Gaskin D, Hernández J, Hernández Y (1989) The bacterial angular spot disease of poinsettia (*Euphorbia pulcherrima* Willd.) caused by *Corynebacterium flaccumfaciens* pv. *poinsettiae*. *Revista de la Facultad de Agronomía, Universidad Central de Venezuela* 15(3-4), 207-212.
- Wehlburg C (1966) Bacterial leaf spot of poinsettia. Plant Pathology Circular no. 52. Florida Department of Agriculture. Division of Plant Industry. <https://www.freshfromflorida.com/content/download/11058/142639/pp52.pdf>

SI OEPP 2017/015

Panel en -

Date d'ajout : 2017-01

Mots clés supplémentaires : Liste d'Alerte

Codes informatiques : CORBPO

2017/016 Premier signalement de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *oortii* sur *Petunia* en Pologne et éradication

L'ONPV de Pologne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *oortii* sur son territoire. La bactérie a été trouvée en juillet 2016 sur des *Petunia* présentant des chancres des tiges dans une serre à Radziechowy (voïvodie de Śląskie, sud de la Pologne). L'analyse au laboratoire (profil d'acides gras) a confirmé l'identité de la bactérie. La source du foyer n'a pas pu être déterminée; les *Petunia* infectés avaient été achetés sur un marché local. Toutes les plantes infectées ont été détruites. La serre et les outils ont été désinfectés. L'ONPV estime que le foyer a été éradiqué.

Le statut phytosanitaire de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *oortii* en Pologne est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

Note de l'OEPP: les informations disponibles dans la littérature sur cette bactérie sont très limitées. Elle avait jusqu'à présent été signalée uniquement sur *Tulipa*, et il s'agit donc du premier signalement sur *Petunia*. Selon la carte CABI, la bactérie a été signalée, au moins par le passé, dans les pays suivants :

Région OEPP : Danemark, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles).

Asie : Japon, République de Corée.

Source: ONPV de Pologne (2016-11).

CABI (2000) Distribution Maps of Plant Diseases *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *oortii* no. 539, 2 pp.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, nouvelle plante-hôte

Codes informatiques : CORBOR, PL

2017/017 Mise à jour sur la situation de *Ralstonia solanacearum* aux Pays-Bas

L'ONPV des Pays-Bas a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la situation actuelle de *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire.

- ***Solanum melongena* destinés à la production de fruits : éradication réussie**

En juin 2016, *R. solanacearum* (race 3) a été trouvé dans une serre de production de fruits de *S. melongena* (aubergine) dans la municipalité de Westland, province de Zuid-Holland (voir SI OEPP 2016/136). Toutes les plantes infectées ont été détruites, ainsi que les milieux de culture associés. La serre a été désinfectée et le sol traité à la vapeur. En novembre 2016, l'ONPV néerlandaise a officiellement déclaré ce foyer éradiqué.

- ***Anthurium* d'ornement : cas classé**

En août 2015, *R. solanacearum* (race 1) a été trouvé dans une serre produisant des fleurs coupées d'*Anthurium* spp. (cv. 'Midori', 'Pistache', 'Fire') dans la municipalité de Bleiswijk (voir SI OEPP 2015/164). Les *Anthurium* ont été détruits et la serre désinfectée. Le producteur a décidé de changer de culture. L'ONPV néerlandaise juge ce cas classé.

- ***Rosa* destinés à la plantation pour la production de fleurs coupées : l'éradication se poursuit**

En septembre et octobre 2015, *R. solanacearum* (race 1) a été trouvé dans des entreprises produisant sous serre des *Rosa* destinés à la plantation et devant ensuite être utilisés pour la production de fleurs coupées (voir SI OEPP 2015/182). En 2015 et 2016, des enquêtes de

traçabilité en amont et en aval ont détecté *R. solanacearum* dans 15 entreprises (dont 5 entreprises de multiplication). Sur tous les sites de production, tous les lots concernés ont été détruits. La vente des lots de fleurs coupées trouvés négatifs pour *R. solanacearum* a été autorisée. Suite aux mesures d'éradication prises dans toutes les entreprises concernées, les tests réalisés sur des échantillons d'eau ont montré que la bactérie est désormais absente de certaines entreprises. L'éradication se poursuit, ainsi que les enquêtes visant à déterminer la source éventuelle de la maladie sur *Rosa* aux Pays-Bas.

Le statut phytosanitaire de *Ralstonia solanacearum* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi :

dans la chaîne de production de pommes de terre : transitoire, découvertes occasionnelles, en cours d'éradication ;

dans l'environnement naturel (eaux de surface) : présent ;

sur *Solanum melongena* : éradiqué.

sur *Rosa* : transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, trouvé sur des *Rosa* destinés à la plantation, en cours d'éradication.

Source: ONPV des Pays-Bas (2016-11, 2016-12).

Photos : *Ralstonia solanacearum*. <https://gd.eppo.int/taxon/RALSSO/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, éradication

Codes informatiques : RALSSO, NL

2017/018 *Ralstonia solanacearum* détecté sur *Rosa* en Pologne

L'ONPV de Pologne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) sur *Rosa* sur son territoire. La bactérie a été trouvée dans une serre produisant des fleurs coupées dans le village de Goczałkowice Zdrój (district de Pszczyzna, voïvodie de Śląskie), sud de la Pologne. En septembre 2016, un producteur de fleurs coupées a informé l'ONPV que certains rosiers (hybrides cv. 'Red Berry' - faisant partie d'un lot de 6000 plantes) présentaient une croissance réduite. Trois échantillons de plantes (2 plantes entières et 105 sections de tige de 1 cm) et des échantillons de l'eau d'irrigation de la serre (2 x 40 cm³) ont été prélevés par des inspecteurs phytosanitaires et analysés. En octobre 2016, les résultats des tests au laboratoire ont confirmé la présence de *R. solanacearum* dans les échantillons de plantes, mais pas dans les échantillons d'eau. Il est noté qu'aucun symptôme caractéristique de *R. solanacearum* n'était visible sur les échantillons de plantes testés. Par contre, un exsudat bactérien a été observé en sectionnant les tiges des plantes infectées.

La source de l'introduction n'a pas pu être déterminée. Les boutures utilisées pour produire les rosiers infectés avaient toutefois été achetées en Allemagne par deux fournisseurs polonais (mais les documents nécessaires pour déterminer l'origine exacte des boutures n'ont pas pu être tous retrouvés). L'ONPV polonaise a également expliqué qu'en 2015 le producteur concerné avait acheté des boutures à un fournisseur néerlandais dont le lieu de production avait été trouvé infesté par *R. solanacearum*. Lors des enquêtes menées sur le site de production polonais en 2015, des échantillons avaient été prélevés mais étaient tous négatifs. En juin 2016, l'ONPV néerlandaise a informé l'ONPV polonaise de la découverte de *R. solanacearum* dans des échantillons de rosier 'Lucky Red' provenant du site de production polonais. Cependant, suite à cette notification toutes les plantes de ce cultivar ainsi que deux autres cultivés dans la même serre ont été détruits par le producteur et n'ont donc pas pu être étudiés. En juillet 2016, une inspection officielle a été conduite. 40 échantillons ont

été prélevés sur toutes les variétés (y compris 'Red Berry') et dans l'eau d'irrigation, mais tous les résultats étaient négatifs.

Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer la maladie: destruction du lot infecté (cv. 'Red Berry') et du milieu de culture associé, désinfection de la serre et du matériel, conduite de prospections régulières dans la serre concernée (inspections visuelles, tests d'échantillons de plantes et d'eau tous les 2 mois) et de prospections sur d'autres sites de production de rosiers en Pologne (inspections visuelles et échantillonnage en cas de symptômes suspects).

Le statut phytosanitaire de *Ralstonia solanacearum* en Pologne est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Pologne (2016-12).

Photos : *Ralstonia solanacearum*. <https://gd.eppo.int/taxon/RALSSO/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, plante-hôte

Codes informatiques : RALSSO, PL

2017/019 *Ralstonia solanacearum* à nouveau trouvé sur pommes de terre de consommation en Pologne

L'ONPV de Pologne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP d'une nouvelle détection de *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) sur pommes de terre sur son territoire (voir également SI OEPP 2015/001). La bactérie a été trouvée en 2016 dans un lot de pommes de terre de consommation (*Solanum tuberosum* cv. 'Lady Claire') produites dans une zone d'environ 250 ha à Nowa Wieś Wyszynska (district de Chodzieże, voïvodie de Wielkopolskie) dans le centre-ouest de la Pologne. La zone infestée est estimée à environ 22 ha. Des mesures phytosanitaires seront prises pour éradiquer la maladie.

Le statut phytosanitaire de *Ralstonia solanacearum* en Pologne est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Pologne (2016-12).

Photos : *Ralstonia solanacearum*. <https://gd.eppo.int/taxon/RALSSO/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RALSSO, PL

2017/020 Premier signalement de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' sur carotte en Israël

L'ONPV d'Israël a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' (haplotypes de la pomme de terre sur la Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. '*Ca. L. solanacearum*' a été trouvé dans des parcelles commerciales de carottes (*Daucus carota* cvs. 'Nairobi', 'Maestro', 'Dordogne') dans le nord et le sud d'Israël. Le pathogène a été identifié dans des plants de carotte symptomatiques par des tests de PCR classique et en temps réel. Le séquençage a confirmé l'identité de '*Ca. L. solanacearum*' et déterminé qu'il s'agit de l'haplotype D qui infecte seulement les Apiaceae. '*Ca. L. solanacearum*' a aussi été identifié dans des spécimens du psylle vecteur *Bactericera trigonica* collectés en plein champ. Aucune mesure phytosanitaire spécifique n'a été prise.

Le statut phytosanitaire de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' en Israël est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans toutes les parties de la zone où la plante-hôte est cultivée.**

Source: ONPV d'Israël (2016-11).

Photos : '*Candidatus Liberibacter solanacearum*'. <https://gd.eppo.int/taxon/LIBEPS/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LIBEPS, IL

2017/021 Premier signalement de *Phytophthora chrysanthemi* en Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Phytophthora chrysanthemi* sur son territoire. *P. chrysanthemi* a été décrit au Japon sur des chrysanthèmes présentant une pourriture des tiges et des racines (SI OEPP 2015/169) et très peu de données sont disponibles sur sa biologie, sa gamme d'hôtes et sa répartition géographique. En Allemagne, *P. chrysanthemi* a été trouvé pour la première fois en août 2015 sur un site (serre) de production de fleurs de chrysanthèmes de Hessen. Dans cette serre, un lot de chrysanthèmes (hybride de *Chrysanthemum indicum* - 200 plantes) présentaient des feuilles flétries, une quantité moindre de racines et une coloration anormale de la base des tiges. Toutes les autres plantes de la pépinière semblaient en bonne santé. Six plantes symptomatiques ont été envoyées à un laboratoire de Hessen et au JKI aux fins du diagnostic. Des méthodes morphologiques et moléculaires ont confirmé l'identité du pathogène. En août 2016, un deuxième lot de chrysanthèmes en pot présentant des symptômes semblables a été trouvé. Le diagnostic est en cours et les résultats ne sont pas encore disponibles. Le pathogène a probablement été introduit par du matériel végétal infecté; des enquêtes de traçabilité en amont sont en cours pour déterminer l'origine éventuelle du foyer. Toutes les plantes infectées ont déjà été détruites. Le site de production fera l'objet d'une lutte officielle.

Le statut phytosanitaire de *Phytophthora chrysanthemi* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, seulement sur un site, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Allemagne (2016-11).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PHYTKR, DE

2017/022 Premier signalement de *Salvinia molesta* aux Îles Canaries, Espagne

Salvinia molesta (Salviniaceae : Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) est native du Brésil. Dans la région OEPP, elle a été signalée en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France (y compris Corse), Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. *S. molesta* est une plante aquatique flottante qui forme des tapis denses et peut réduire l'accès aux étendues d'eau pour les activités de loisir, interférer avec des structures telles que les barrages, bloquer les canaux de drainage et provoquer des inondations. Elle peut avoir des effets négatifs sur la diversité biologique en empêchant la photosynthèse en-dessous du tapis végétal, ce qui peut affecter les invertébrés et les plantes aquatiques. La formation des tapis a un effet négatif sur les services écosystémiques culturels, en limitant la baignade, la pêche et la navigation. En 2014, *S. molesta* a été identifiée pour la première fois sur les Îles Canaries (Gran Canaria) dans le ravin 'Barranco de Azuaje'. La population a été trouvée à 240 m d'altitude dans un lac à proximité d'une station thermale abandonnée. Le lac couvre environ 600 m² et la plante occupe la quasi-totalité de sa surface. En Espagne, *S. molesta* fait partie des cinq premières espèces qui présentent un risque d'invasion potentiel. Par contre, les auteurs du présent article ne jugent pas la situation à Gran Canaria trop préoccupante car l'île ne présente pas beaucoup d'habitats dans lesquels la plante pourrait s'établir. La lutte pourrait toutefois être obligatoire car cette espèce figure dans le catalogue d'espèces exotiques envahissantes de l'Espagne. *S. molesta* est aussi l'une des plantes dont le risque est en cours d'évaluation dans le cadre du projet LIFE.

Source: Salas-Pascual M, Vega GQ (2016) *Salvinia molesta* D.S. Mitch. (Salviniaceae), Nueva Cita Para Canarias Y España. *Botanica Macaronésica* 29, 73-81.

Photos : *Salvinia molesta*. <https://gd.eppo.int/taxon/SAVMO/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : SAVMO, ES

2017/023 *Solanum elaeagnifolium* en Tunisie

Solanum elaeagnifolium (Solanaceae : Liste A2 de l'OEPP) est native du nord-est du Mexique et du sud-ouest des États-Unis. Dans la région OEPP, elle est présente en Algérie, Croatie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Macédoine (ex-Rép. yougoslave de), Maroc, Monténégro, Serbie, Syrie et Tunisie. En Tunisie, elle a été identifiée pour la première fois en 1985 à Sbikha (district de Kairouan) et s'est disséminée rapidement, devenant une menace potentielle pour les habitats naturels et agricoles. En 2014, *S. elaeagnifolium* a été cartographiée dans la zone de Chott-Mariem (centre-est de la Tunisie). La zone a été divisée en 105 parcelles et des prospections menées en juin et juillet en enregistrant les populations à l'aide de GPS portables. *S. elaeagnifolium* a été trouvé dans 36 parcelles couvrant une superficie de 195 ha. Le pourcentage de couverture variait suivant les parcelles : 10-50 % dans la majorité (70 %) des parcelles et supérieur à 50 % dans 22 % des parcelles. La présence de *S. elaeagnifolium* a augmenté de 50 % par rapport à une étude similaire réalisée en 2008, ce qui indique que les méthodes de lutte actuelles ne sont pas efficaces. *S. elaeagnifolium* peut avoir des effets négatifs sur les productions végétales et animales, et la lutte peut être difficile dans les systèmes agricoles intensifs. Les populations isolées doivent être traitées dès leur apparition et les récoltes de céréales et de cultures des zones infestées doivent être inspectées pour prévenir la dissémination.

Source: Sayari N, Brundu G, Mekki M (2016) Mapping and monitoring an invasive alien plant in Tunisia: Silverleaf nightshade (*Solanum elaeagnifolium*) a noxious weed in agricultural areas. *Tunisian Journal of Plant Protection* 11, 219-228.

Photos : *Solanum elaeagnifolium* <https://gd.eppo.int/taxon/SOLEL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : SOLEL, TN

2017/024 Premier signalement de *Sporobolus neglectus* en Hongrie

En 2016, la graminée nord-américaine *Sporobolus neglectus* (Poaceae) a été identifiée dans le parc national de Duna-Dráva en Hongrie. *S. neglectus* avait auparavant été signalée en Autriche, Croatie, France, Italie et Slovénie. En Europe, on trouve *S. neglectus* sur les sols sablonneux ou graveleux dans des prairies sèches et semi-sèches. On la trouve également dans les zones industrielles, le long des routes et, dans une moindre mesure, le long des cours d'eau. Le nouveau signalement dans le parc national de Dráva couvre environ 0,2 ha. La plante forme une population monospécifique. Étant donné l'isolement de la population, l'auteur pense que l'activité des chasseurs pourrait être une filière d'introduction potentielle. La transmission par la rivière Drava n'est pas jugée probable, car la population se trouve à 2 km de la rivière.

Source: Király G (2016) An invader at the edge of the world: *Sporobolus neglectus* (Poaceae) discovered at a remote locality in Hungary. *Studia Botanica Hungaria* 47, 335-344.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : SPZNE, HU

2017/025 Distribution des plantes envahissantes dans les environnements urbains en République tchèque

Les environnements urbains peuvent abriter de nombreux végétaux non-natifs dans une vaste gamme d'habitats. En Europe centrale, la flore exotique des grandes villes peut représenter environ 40 % du nombre total d'espèces végétales, et en République tchèque plus de la moitié de 1454 plantes exotiques se trouvent dans des lieux occupés par l'Homme. La présente étude s'est intéressée aux relations entre la richesse en espèces néophytes envahissantes et les types d'écosystèmes dans la ville de Hradec Králové (Bohême orientale), l'une des dix plus grandes villes en République tchèque. La zone étudiée comportait des terres arables, le centre-ville ancien, la gare ferroviaire et les terrains industriels adjacents, ainsi que des couloirs biologiques - routes, voies ferrées et deux rivières (Orlice et Labe). L'ensemble de la zone a fait l'objet d'un échantillonnage, à l'exception des sites inaccessibles : jardins privés et terrains militaires. Le travail de terrain a eu lieu de juillet à septembre (2004) et 42 néophytes ont été identifiées. La plus forte richesse en espèces néophytes a été trouvée le long des routes (32 espèces), sur les sites rudéraux (28 espèces) et sur les sites ferroviaires (23 espèces). 21 espèces se trouvaient le long des rivières et dans les zones cultivées. Les néophytes les plus communes étaient des espèces annuelles (14 espèces) natives d'Amérique du Nord. Le nombre de néophytes diminuait de façon importante en fonction de la distance croissante au centre-ville. L'étude souligne qu'il est important, lors de la planification de plantations urbaines, d'évaluer le potentiel envahissant des espèces à planter.

Source: Štajerová, Šmilauer P, Brůna J, Pyšek P (2017) Distribution of invasive plants in urban environment is strongly spatially structured. *Landscape Ecology*, DOI: 10.1007/s10980-016-0480-9.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : CZ

2017/026 Projet LIFE : Réduire la menace des plantes exotiques envahissantes dans l'UE par le biais de l'analyse du risque phytosanitaire en soutien au Règlement de l'UE 1143/2014

En 2016, six analyses du risque phytosanitaire (ARP) ont été conduites pour des plantes exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes pour la région OEPP. Il s'agissait de quatre espèces aquatiques (*Gymnocoronis spilanthoides*, *Hygrophila polysperma*, *Pistia stratiotes* et *Salvinia molesta*), de l'arbre *Cinnamomum camphora* et de la liane *Cardiospermum grandiflorum*. En 2017, deux graminées (*Ehrharta calycina* et *Andropogon virginicus*) ont été soumises à l'ARP par un groupe d'experts en janvier. Toutes les ARP sont en cours d'examen. Trois autres groupes d'experts sont prévus en 2017 et évalueront *Humulus scandens* et *Lygodium japonicum* (en mars), *Prosopis juliflora* et *Hakea sericea* (en mai), et *Ambrosia confertiflora* et *Cortaderia jubata* (en octobre).

Source: Secrétariat de l'OEPP (2017-01)
Site Internet du projet: <http://www.iap-risk.eu>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, ARP

Codes informatiques : ANOVI, CDTJU, CINCA, CRIGR, EHRCA, FRSCO, GYNP, HKASE, HUMJA, HYGPO, LYFJA, PIIST, PRCJU, SAVMO

2017/027 15ème Symposium international sur les plantes aquatiques (Queenstown, NZ, 2018-02-18/23)

Le 15ème Symposium international sur les plantes aquatiques ('International Symposium on aquatic plants') aura lieu à Queenstown, Nouvelle-Zélande (South Island) les 18-23 février 2018. Le symposium a pour but de favoriser des discussions sur tous les sujets relatifs aux connaissances scientifiques et à la gestion des plantes aquatiques ; il aura lieu pour la première fois hors d'Europe. Trois thèmes principaux et plusieurs sessions sont prévus :

Diversité biologique, conservation et suivi biologique

1. Diversité génétique des plantes aquatiques,
2. Menaces pour la diversité biologique des plantes aquatiques,
3. Conservation de la végétation aquatique et des zones humides,
4. Évaluation et conditions écologiques.

Gestion et plantes envahissantes

5. Biologie, impact et évaluation du risque,
6. Techniques de suivi, surveillance et détection des plantes aquatiques nuisibles
7. Amélioration des méthodes de lutte contre les plantes envahissantes,
8. Éradication : cas d'étude et stratégies.

Réponse des écosystèmes et restauration

9. Stress écologique dans le contexte de la disponibilité variable des ressources,
10. Changements environnementaux - changement climatique,
11. Macrophytes des eaux vives,
12. Interactions biotiques et seuils écologiques,
13. Restauration et résilience des écosystèmes aquatiques.

Le lien ci-dessous vous permet de manifester votre intérêt et de recevoir des mises à jour sur le symposium.

Source: 15th International Symposium on aquatic plants:
<http://www.aquaticplants2018.co.nz/>

Mots clés supplémentaires : conférence

Codes informatiques : NZ